

Image not found or type unknown



tutelle au prestation familiale

Par **stephaniedu87**, le **27/06/2010** à **13:34**

bonjour je suis une maman de trois enfants et cela fait un et demie que je ne suis plus sous tutelle .et la comme je n y arrive plus j ai refait une demande de mise sous tutelle je voudrais savoir combien de temps cela peut mettre pour se remettre en places. merci de votre reponse

Par **dobaimmo**, le **27/06/2010** à **14:29**

Bonjour

Avez vous pris contact avec les services du Conseil général ?
on peut mettre en place une MASP (mesure d'accompagnement social personnalisé) et ce peut être très rapide car cela ne passe pas par le juge des tutelles.

cordialement